

Ecrit par Echo du Mardi le 2 avril 2021

EEC TECHNOLOGIES



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 21 décembre 2025

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 2 avril 2021 sous réserves d'incidents

Par ASSP en date du 29/03/2021, il a été constitué une **SAS** dénommée :

EEC TECHNOLOGIES

SIÈGE SOCIAL : 12 Place Jules Ferry 84400 APT **CAPITAL** : 5000 € **OBJET SOCIAL** : Tant en France qu'à l'étranger : recherche et développement de produits informatiques, de technologies d'intelligence artificielle et de santé ; conception, développement, commercialisation, distribution et maintenance de logiciels informatiques ; prise et exploitation de tous brevets et licences ; activité de conseils et services en informatique ; gestion, conservation et entreposage d'archives de toute nature ; réalisation, maintenance, vente et location de systèmes, produits et services s'y rapportant ; achat, vente, prise à bail, location, gérance, participation directe ou indirecte par tous moyens ou sous quelque forme que ce soit, à toutes entreprises et à toutes sociétés créées ou à créer, ayant le même objet ou un objet similaire ou connexe ; propriété, acquisition et gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers, cotés en bourse ou non cotés, français ou étrangers, y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale ; et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, juridiques, économiques et financières, civiles et commerciales, se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes, de nature à favoriser, directement ou indirectement. **PRÉSIDENT** : M POZZO Andréa demeurant Quartier les Gardiols 84220 JOUCAS élu pour une durée de Illimitée. **DIRECTEUR GÉNÉRAL** : M GACHON Mattéo demeurant 23 Rue Jules Ferry 84400 APT



Ecrit par Echo du Mardi le 2 avril 2021

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. **CLAUSES D'AGRÉMENT :** Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers **DURÉE :** 99 ans à compter de son immatriculation au **RCS de AVIGNON.**
3950763

Publié le 02/04/2021